

**A Monsieur le Directeur de la DSCC 13.
7 Rue Gaspard Monge,
13458 Marseille Cedex 13.**

Marseille, le 18 Décembre 2018

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Directeur,

Notre organisation syndicale vous informe du dépôt d'un préavis de grève au sein de la DSCC 13.

Il fixe le début de la grève au lundi 24 Décembre 2018 à 0h00, pour une durée de 24H et couvre les personnels fonctionnaires et salariés de la DSCC 13 ainsi que tous ceux et celles qui seront amené-e-s à les remplacer.

Ce préavis de grève est motivé par :

- 1) **L'octroi d'un lundi sur 2 pour tous les postier-es du courrier (soit le 24, soit le 31 Décembre 2018) afin de concilier travail et vie privée.**
- 2) **Un véritable 13^{ème} mois pour toutes et tous au regard des bénéfices annuels record et au nom d'un partage juste des richesses générées par les postie-res eux-mêmes.**
- 3) **Prime sans condition pour toutes et tous de 1000 euros nets.**

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de notre parfaite considération.

**Le Secrétaire Départemental de SUD APT 13
Yann QUAY-BIZET**

